

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT GEORGES DE MONTAIGU DU 05/02/2020

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
		<i>représenté</i>		
ARRIVE Aurélien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
AUNEAU Sylvie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BEOMMENSATH Arnaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BONNET Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BOURY Léo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BOUTIN Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BREMOND Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BROCHARD Patricia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BROHAN Guylaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHAMPAIN Marie-Laure	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CLENET Bernadette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
CLERGEAU Emmanuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DAVID Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DROUIN Manon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
GUICHAOUA Mélanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
HARNICHARD Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Eric	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Yannick VRIGNAUD	<input type="checkbox"/>
LAINE Christophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
LAINE Edith	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
LE MAREC Patrick	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
MERLET Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
NERRIERE Bruno	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
POUPARD Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROGER Richard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
VRIGNAUD Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Assistait également à la
réunion

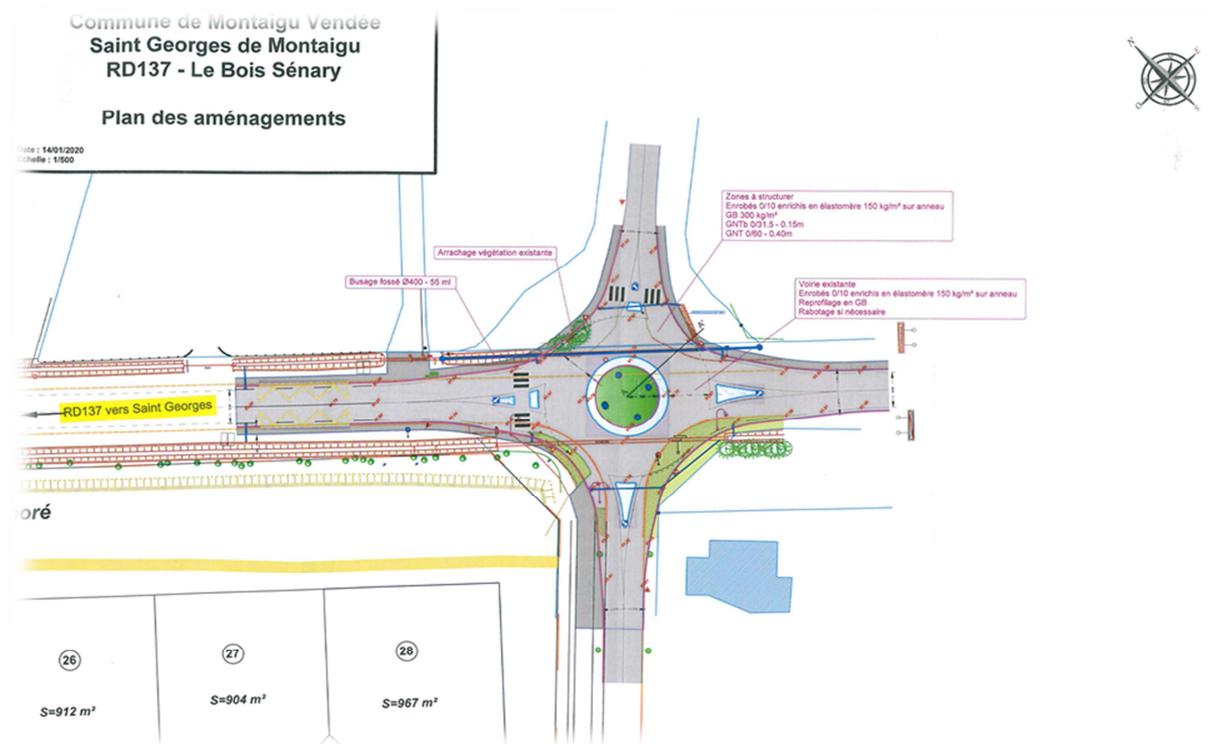
Approbation du compte-rendu du conseil communal du jeudi 05 décembre dernier, à l'unanimité.

Conseil communal de SAINT GEORGES DE MONTAIGU

1. Convention d'aménagement du giratoire du Bois Sénary

Les travaux d'aménagements de sécurité au lieu-dit « Le Bois Sénary » consistent en la réalisation d'un giratoire, la pose de bordures, de trottoirs, de plantations, de deux arrêts de car, du déplacement de la limite d'agglomération et d'un busage de fossé sur la RD 137.

A ce titre, il sera proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec le Département de la Vendée, ayant pour objet d'autoriser la commune de Montaigu-Vendée à réaliser ces travaux sur le domaine public routier départemental, sur la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu.



Le conseil communal prend note de ces informations

➤ Convention GRDF Lotissement les Noëlles – tranche 1

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension du réseau de gaz naturel pour desservir le lotissement Les Noëlles – Tranche 1 - sur la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu, une convention doit être signée entre la Ville de Montaigu-Vendée et GRDF.

Le coût global de l'opération s'élève à 56 290,00 euros H.T., dont 54 790,16 € H.T. pris en charge par GRDF et 1 499,84 € H.T. pris en charge par la Ville de Montaigu-Vendée, concernant le financement et la réalisation des travaux en amont des ouvrages et sur le réseau d'amenée, la mise en service, les travaux de raccordement du lotissement, l'étude technique et les travaux de réseau, et à l'intérieur du lotissement la pose des socles et des coffrets, l'équipement d'un branchement neuf de tous les lots sont pris en charge par GRDF.

GDRF s'engage à verser à la Ville de Montaigu-Vendée une participation financière de 45 € H.T. par lot individuel après remise de l'ouvrage.

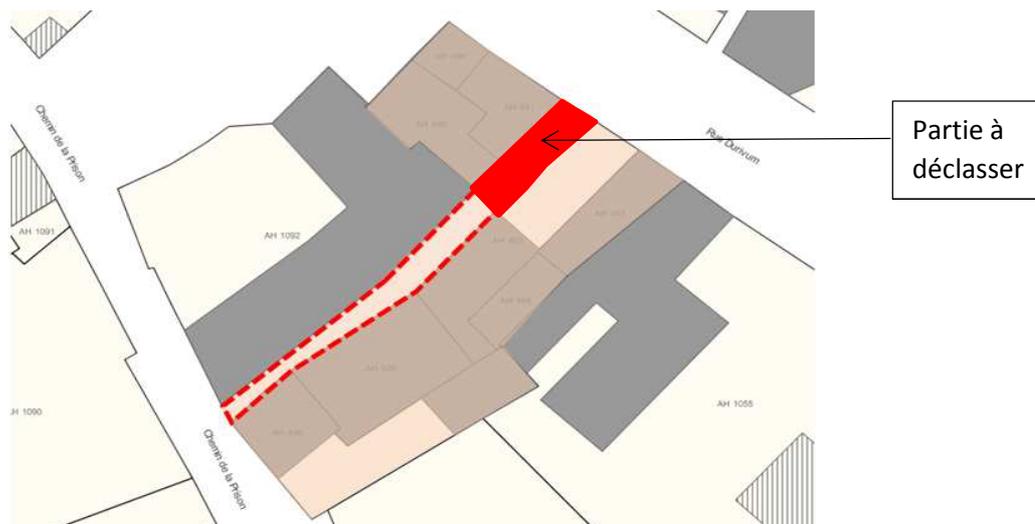
Il sera proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de GRDF concernant les travaux du réseau de gaz naturel pour desservir le lotissement Les Noëllés à Saint Georges de Montaigu.

Le conseil communal prend note de ces informations

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR AVIS

➤ Désaffectation et déclassement foncier – chemin de la Prison

Par délibération du Conseil municipal de Montaigu-Vendée en date du 14 mars 2019, il a été décidé de lancer une procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public communal d'un chemin, situé entre la rue Durivum et le Chemin de la Prison à Saint Georges de Montaigu, à usage privatif afin de le vendre au propriétaire limitrophe en ayant l'usage exclusif.



Une enquête publique de déclassement de certaines parcelles du domaine public s'est tenue du jeudi 12 décembre au vendredi 27 décembre 2019 inclus sous la direction de Monsieur SCHWERDORFFER, commissaire enquêteur.

Dans son rapport en date du 23 janvier 2020, ce dernier a émis un avis favorable à la désaffectation et au déclassement :

- du chemin communal non cadastré d'une contenance totale d'environ 65 m², desservant les parcelles privées cadastrées section AH numéros 489, 491, 492, 495 et 496 sous réserve d'une modification.

Au regard du rapport du commissaire enquêteur et conformément aux modifications acceptées, il sera proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'approuver la désaffectation et le déclassement d'une partie du chemin communal situé entre le Chemin de
Conseil communal de SAINT GEORGES DE MONTAIGU

la Prison et la rue Durivum à Saint-Georges-de-Montaigu, de le classer dans le domaine privé de la Ville de Montaigu-Vendée en vue de le céder.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

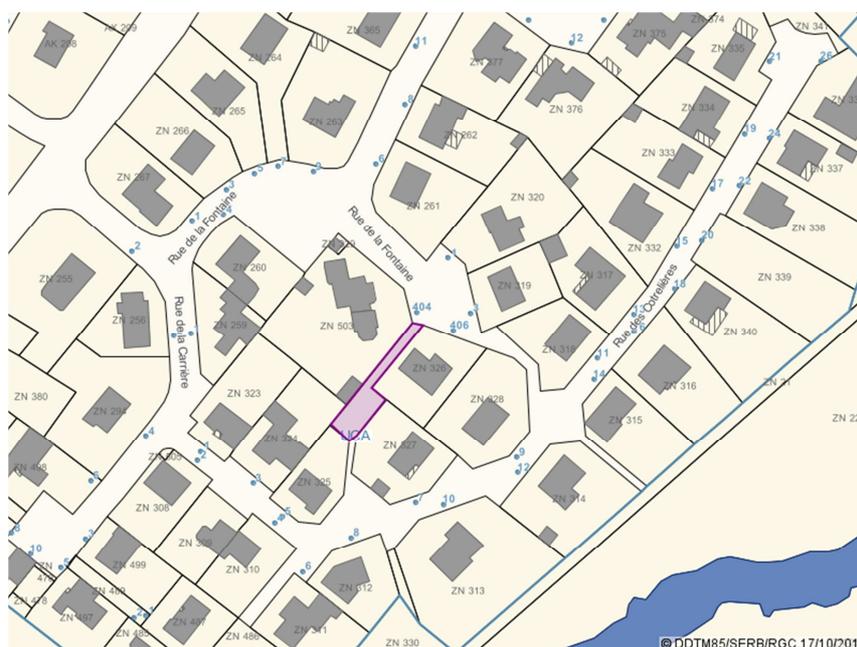
à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

➤ Désaffectation et déclassement – rue de la Fontaine

Les propriétaires de la parcelle cadastrée ZN numéro 503 se sont proposé d'acquérir une partie du passage communal d'une contenance totale d'environ 235m². Ce passage communal se situe entre les parcelles cadastrées 217 section ZN numéros 503 et 326.



Préalablement à toute cession, il convient de constater la désaffectation de cet emplacement et d'en prononcer son déclassement afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune. Conformément à l'article L141-3 du Code la Voirie Routière, la désaffectation et le déclassement de ce foncier ne porte pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, il n'est donc pas nécessaire de procéder à une enquête publique.

Il sera proposé au conseil municipal de constater la désaffectation du passage communal situé à Saint-Georges-de-Montaigu – MONTAIGU-VENDEE entre les parcelles cadastrées 217 section ZN numéros 503 et 326 d'une surface d'environ 235m² et d'en prononcer son déclassement et son intégration au domaine privé communal.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

➤ Cession foncière rue de la Fontaine

Suite à la désaffectation et au déclassement du passage communal situé rue de la Fontaine à Saint-Georges-de-Montaigu d'une contenance totale d'environ 235m², il convient désormais de procéder à la cession. Ce passage communal se situe entre les parcelles cadastrées 217 section ZN numéros 503 et 326.

Monsieur et Madame Jean-Pierre MIGNET se sont proposés d'acquérir une partie de ce passage communal d'une surface de 235m² au prix de 29,00 € le mètre carré conformément à l'évaluation du service des domaines.

Cette acquisition leur permettrait ainsi d'accéder à l'arrière de leur maison d'habitation.

Le conseil municipal sera invité à décider de la vente d'une partie de ce passage communal d'une surface de 235m² au prix de 29,00 € le mètre carré au profit de Monsieur et Madame Jean-Pierre MIGNET demeurant 4 Place de la Fontaine – Saint-Georges-de-Montaigu – 85600 MONTAIGU-VENDEE.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, ... Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le planning des permanences des bureaux de vote pour les élections municipales est remis à chacun des conseillers.

DATES A RETENIR

Réunions et Conseils Municipaux Montaigu-Vendée	Date	Heure
Prochain Conseil Municipal Montaigu-Vendée	Mercredi 12 février 2020	20h00 Salle des Fêtes Montaigu
Elections Municipales	Dimanche 15 mars - 1 ^{er} tour Dimanche 22 mars - 2 ^{ème} tour	